

SOMMAIRE

Ce règlement particulier complète la réglementation générale des rallyes français.

♦	<u>PROGRAMME HORAIRES</u>	P. 2
♦	Programme des réunions du Collège des commissaires sportifs	P. 3
	<u>ARTICLE 1 - ORGANISATION</u>	P. 4
1.1	OFFICIELS Comité d'Organisation Officiels de l'épreuve Tableaux Officiels d'Affichage	
1.2	ELIGIBILITE	
1.3	VERIFICATIONS AVANT LE DEPART ET PENDANT LE RALLYE	
	<u>ARTICLE 2 - ASSURANCES</u>	P. 5
	<u>ARTICLE 3 - CONCURRENTS ET PILOTES</u>	P. 5
3.1	DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS	
3.1.5.	DATE LIMITE D'ENGAGEMENT	
3.1.10	NOMBRE D'ENGAGES	
3.1.11.1	PRIX DE L'ENGAGEMENT	
3.1.12	DEMANDE D'ENGAGEMENT	
3.2	EQUIPAGES	
3.3	ORDRE DE DEPART	
	<u>ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS</u>	P. 6
4.1	VOITURES ADMISES	
4.2	PNEUMATIQUES : REGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES PNEUMATIQUES	
4.3	ASSISTANCE	
4.3.2.3	LIMITATION DE CHANGEMENTS DE PIECES	
4.4	PROCEDURE DE PESEE DES VOITURES	
	<u>ARTICLE 5 - PUBLICITE</u>	P. 6
	<u>ARTICLE 6- SITES ET INFRASTRUCTURES</u>	P. 7
6.1	DESCRIPTION	
6.2	RECONNAISSANCES	
6.3	CARNETS DE CONTROLE	
6.4	CIRCULATION	
	<u>ARTICLE 7 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE</u>	P. 7
7.1	DEPART	
7.2	DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES	
7.3	CONTROLES C.P,C.H,- MISE HORS COURSE	
7.4	CONTROLE DE REGROUPEMENT	
7.5	EPREUVES SPECIALES (E.S)	
7.6	PARC FERME	
	<u>ARTICLE 8 - RECLAMATIONS - APPEL</u>	P. 8
	<u>ARTICLE 9 - CLASSEMENTS</u>	P. 8
	<u>ARTICLE 10 - PRIX - COUPES</u>	P. 9
	<u>LISTE DES ANNEXES</u>	P. 10
ANNEXE I	ITINERAIRE HORAIRES	
ANNEXE II	TABLEAU DE SIGNALISATION DES CONTROLES	
ANNEXE III	EQUIPEMENTS DE SECURITE	
ANNEXE IV	TERMINOLOGIE	
ANNEXE V	CHARGE DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS	

PROGRAMME

◆ Parution du Règlement	Lundi 26 Mai 2008
◆ Ouverture des engagements	Lundi 26 Mai 2008
◆ Distribution du carnet d'itinéraire	Vendredi 13 Juin 2008
◆ Clôture des Engagements	Lundi 16 Juin 2008 à Minuit
◆ Liste des Engagés et attribution des N°	Mardi 24 Juin 2008
◆ Permanence du Rallye	Samedi 28 et Dimanche 29 Juin 2008 ANCIENNE ECOLE DE PIETROSELLA
◆ Vérifications Administratives	Vendredi 27 Juin 2008 de 18 h 00 à 23 h 00 ANCIENNE ECOLE DE PIETROSELLA
◆ Vérifications Techniques	Vendredi 27 Juin 2008 de 18 h 15 à 23 h 15 STADE DE PIETROSELLA
◆ Publication de la liste des autorisés à prendre le départ	Vendredi 27 Juin 2008 à l'issue de la 1 ^{ère} réunion du Collège
◆ Tableau Officiel d'affichage Parc Fermé	P.C Course ANCIENNE PIETROSELLA
◆ Départ de la 1ere ETAPE	Samedi 28 Juin 2008 à 08 h 00 STADE DE PIETROSELLA
◆ Arrivée de la 1ere ETAPE	Samedi 28 Juin 2008 09 h 56 ANCIEN PENITENTIER DE COTI
◆ Publication des résultats 1ere ETAPE	Samedi 28 Juin 2008 à 12 h 30:
Départ de la 2 ^{ème} ETAPE	Samedi 28 Juin 2008 13 h 56 ANCIEN PENITENTIER DE COTI
Arrivée de la 2 ^{ème} ETAPE	Samedi 28 Juin 2008 à 18 h 03 STADE DE PIETROSELLA
Départ de la 3ème ETAPE	Dimanche 29 Juin 2008 à 09 h 00 STADE DE PIETROSELLA
Arrivée de la 3eme ETAPE FIN DE RALLYE	Dimanche 29 Juin 2008 à 13 h 49 PILA CANALE
Publication des résultats provisoires du rallye	Dimanche 29 Juin à l'arrivée de la Dernière voiture en parc
◆ Remise des prix	Dimanche 29 Juin 2008 15 h 30 Bar des voyageurs PILA CANALE

PROGRAMME DES REUNIONS DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

1 ^{ère} réunion	Vendredi 27 Juin 2008 à 23 h 00 ANCIENNE ECOLE DE PIETROSELLA
2 ^{ème} réunion	Samedi 28 Juin 2008 à 12 h 00 ANCIENNE ECOLE DE PIETROSELLA
3 ^{ème} réunion	Samedi 28 Juin 2008 à 18 h 00 ANCIENNE ECOLE DE PIETROSELLA
4 ^{ème} réunion	Dimanche 29 Juin 2008 à 13 h 30 ANCIENNE ECOLE DE PIETROSELLA

ADRESSES UTILES

Secrétariat du Rallye	Jusqu'au 26 Juin 2008 Immeuble Philadelphie 15, av. Colonna d'Istria 20090 AJACCIO Tél. : 04.95.20.78.40 Fax : 04.95.20.12.83 E-mail : asa.corsica@infonie.fr Les 27,28 et 29 Juin 2008 ANCIENNE ECOLE DE PIETROSELLA
Permanence du Rallye - P.C. Course	ANCIENNE ECOLE DE PIETROSELLA
Tableau Officiel d’Affichage	Parc Fermé et regroupement et ANCIENNE ECOLE DE PIETROSELLA
P.C. Presse	ANCIENNE ECOLE DE PIETROSELLA

ARTICLE 1- ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile CORSICA organise, les 27,28 et 29 Juin 2008 , en collaboration avec la SCUDERIA BALANINA, la SQUADRA CAURIA et avec le concours de l'A.S.A.C. de la CORSE et du TOUR DE CORSE, l'A.S.A. RESTONICA, l'A.S.A. TERRE DE CORSE, l'A.S.A. BASTIAISE, une épreuve Nationale de Tourisme et de Régularité dénommée :

10^{ème} RALLYE NATIONAL DE PILA CANALE / PIETROSELLA

Le présent règlement a été enregistré par la **Fédération Française du Sport Automobile (F.F.S.A)** sous le permis d'organisation n° **133** en date du :**16/04/2008** par le **Comité Corse** en date du **04/04/2008** visa n°**05N08**

Le 10^{ème} Rallye National de PILA CANALE / PIETROSELLA est organisé conformément au règlement Sportif de la F.F.S.A, à la réglementation générale des rallyes et au présent règlement, ouvert aux licenciés titulaires d'une licence internationale en cours de validité.

COMITE D'ORGANISATION

Président	P. BOI
Vice- Président	J. CASABIANCA
Secrétaire	N. GRANGIE
Trésorier	M.FILIPPI
Membres	I. CASASOPRANA N. BASTIANAGGI J. BOI J. MURACCIOLI M. FILIPPI C. MARCHINI P. ZACCARO S. DE CASTELLI D. BERETTI V. BERETTI
Adresse du Secrétariat Permanent	Immeuble Philadelphie 15, av. Colonna d'Istria 20090 AJACCIO Tél. : 04.95.20.78.40 Fax : 04.95.20.12.83 E-mail : asacorsica@orange.fr

1.1. OFFICIELS DE L'EPREUVE

Collège des Commissaires Sportifs	
Président :	C.LECA
Membres :	C EYDOUX G.DINI
Secrétaire du collège	
Directeur de Course :	A.EYDOUX
Directeur de Course Adjoint :	S.ZYCH JL.GACHINARD M BRENNEUR
Directeurs d'Epreuves Spéciales	N. BASTIANAGGI R. EMERY
Organisateur Technique	I.CASASOPRANA

Commissaire Technique Responsable :	M.RAMU
Commissaires Techniques :	J.G.MUZI V.BERETTI P.FABIANI
Chargé des relations avec les concurrents :	F.ZYCH L.FABRE
Médecin Général :	J.LUPPI
Responsable Presse :	J.M. ACQUAVIVA
Responsable transmission :	LVMC
Responsable matériel :	M FILIPPI
Responsable PC Temps :	R. CANNAC
Responsable Vérifications Administratives	J.BOÏ

1.2. ELIGIBILITE

Le 10^{ème} Rallye National de PILA CANALE PIETROSELLA compte pour :

- ◆ La Coupe de France des Rallyes 2^{ème} Division,
- ◆ Le Championnat du Comité CORSE,
- ◆ Le Challenge de l'A.S.A CORSICA,

1.3. VERIFICATIONS

Tout équipage participant au rallye devra se présenter au complet avec sa voiture aux vérifications administratives et techniques le **VENDREDI 27 JUIN 2008 de 18 h 00 à 23 h 15.**

Tout équipage participant au rallye doit présenter sa voiture aux vérifications prévues conformément au programme de l'épreuve à l'heure qui lui sera fixée par voie de presse et par affichage au siège de l'A.S.A à partir du Mardi 24 Juin 2008.

Les concurrents se présentant en retard aux vérifications se verront infliger les amendes décrites au Règlement Standard de la F.F.S.A.

LE DÉPART SERA REFUSE à tout équipage qui se présenterait aux vérifications au-delà des limites prévues par le règlement particulier de l'épreuve, sauf en cas de force majeure acceptée par le Collège des Commissaires Sportifs.

CONTROLE FINAL

Tarif Horaire : **40 € T.T.C.**

Les vérifications techniques finales seront effectuées au :
GARAGE FOLACCI A BASTELICACCIA

ARTICLE 2 - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3 - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5. La date limite des engagements est fixée au Lundi 16 Juin 2008 à Minuit, le cachet de la poste faisant foi.

3.1.10 Le nombre d'engagés est fixé à **120 voitures** maximum. Les demandes d'engagement seront enregistrées chronologiquement jusqu'au plafond de **120 voitures**.

3.1.11.1 Les droits d'engagement sont fixés ainsi :

400 € avec la publicité facultative des organisateurs sur les bandeaux latéraux de pare brise
800 € sans cette publicité pour les concurrents a bord de la voiture

3.1.12 Les demandes d'engagements sont reçues au secrétariat de l'A.S.A. CORSICA et ne seront acceptées que si elles sont accompagnées du montant des droits d'engagement.

3.2. EQUIPAGES

♦ Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

3.3. ORDRE DE DEPART

♦ Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES ADMISES

Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

N / FN - A / FA - F 2000- GT DE SERIE / S2000 / WRC

4.2 PNEUMATIQUES : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques

Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

4.3 ASSISTANCE

Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

L'assistance ne sera autorisée que sur la D302 et interdite entre les deux E.S

4.3.2.3 LIMITATIONS DE CHANGEMENT DE PIECES

Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

4.4.1 PROCEDURE DE PESEE DES VOITURES

Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A

ARTICLE 5 - PUBLICITE

Publicité obligatoire (plaques de rallyes, numéros de portières)

COMMUNE DE PIETROSELLA

COMMUNE DE PILA CANALE

Publicité facultative (bandeaux de pare-brise)

♦ COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

♦ DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

En cas de modifications, celles-ci seront notifiées par additif.

ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 DESCRIPTION

Le 10^{ème} Rallye National de PILA CANALE / PORTICCIO représente un parcours de **207,650 Kms**, il est divisé en **3** étape et **6** sections et comporte **9** Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **93,300 Kms**

E S 1/3/5	chacune de	6,300 Kms
E.S. 2/4/6	chacune de	11,300 Kms
ES 7/8/9	chacune de	13,500 Kms

L'itinéraire figure dans l'annexe "**itinéraire**".

La découpe de l'itinéraire, ainsi que les contrôles horaires, contrôles de passage, parcs de regroupement etc ... sont repris dans les carnets de contrôle et le carnet d'itinéraire.

L'heure officielle du rallye est celle de l'horloge parlante, téléphone **36.99**, aucune contestation n'étant admise sur ce point.

L'intervalle minimum entre chaque voiture est de 1 minute (**ART 15.1**).

Dans le cas de modifications ou de suppressions d'Epreuve Spéciale, les concurrents en seront prévenus aussitôt que possible.

6.2. RECONNAISSANCES

Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

6.2.1. Les reconnaissances sont autorisées les Samedi 14 et Dimanche 15 Juin 2008 et les Samedi 21 et Dimanche 22 Juin 2008 .

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à quatre (4) au maximum.

Des contrôles seront effectués par des officiels.

6.3 CARNETS DE Contrôle

Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

6.4 CIRCULATION

Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

ARTICLE 7 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1 DEPART

Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

7.2 DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Les signes distinctifs des Commissaires de Route et Chefs de Poste sont :

- | | |
|-------------------------|--|
| a) Commissaire de route | Chasuble jaune |
| b) Chef de Poste | Chasuble ROUGE
" Chef de Poste " |
| c) Relation Concurrents | Blouson ROUGE
" Relation Concurrents " |

7.3 CONTROLES DE PASSAGES (CP) - CONTROLES HORAIRES (CH) - MISE HORS COURSE

Conforme au Règlement Standard de la F.F.S.A.

7.4 CONTROLE DE REGROUPEMENT

Conforme au Règlement F.F.S.A.

7.5 EPREUVES SPECIALES

Conforme au Règlement F.F.S.A.

7.6 PARC FERME

Conforme au Règlement F.F.S.A.

Dans les Parcs Fermés, la pose de housses ou de tout autre dispositif recouvrant la voiture est INTERDITE.

ARTICLE 8 - PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au Règlement F.F.S.A.

ARTICLE 9 - CLASSEMENT

Conforme au Règlement F.F.S.A.

Affichage : P.C. Course ANCIENNE ECOLE DE PIETROSELLA et Parc Fermé PILA CANALE

ARTICLE 10 - PRIX ET COUPES

PRIX EN ESPECES

- ◆ Classement Général SCRATCH tous groupes confondus

1 ^{er}	500 €
2 ^{ème}	300 €
3 ^{ème}	200 €

- ◆ Classement par classes (14 classes)

1 ^{er}	400 € x 14
Au premier équipage féminin	
1 ^{er}	400 €

TOTAL DISTRIBUABLE : 10,000 €

- ◆ Minimum distribué :
10 fois l'engagement, soit 400 x 10 = 4.000 €
- ◆ Minimum prévu :
20 fois l'engagement, soit 400 x 20 = 8.000 €

TOUS LES PRIX SONT CUMULABLES

COUPES :

- ◆ Aux trois premiers du Classement Général :
1 x 3 3
- ◆ Au 1^{er} de chaque groupe
1 x 4 4
- ◆ Au 1^{er} de chaque classe
1 x 19 19
- ◆ Coupe des dames
1 x 1 1
- ◆ Une coupe récompensera un commissaire de route ayant participé à l'épreuve.
1 x 1 1

TOTAL : 28 COUPES

REMISE DES PRIX

La remise des prix du 10^{ème} Rallye National de PILA CANALE / PIETROSELLA aura lieu le **DIMANCHE 29 Juin 2008 à 15 h 00, Au Bar des Voyageurs à PILA CANALE**

Les prix ne seront remis qu'aux équipages se présentant au complet et dans une tenue correcte à la distribution des prix.

En cas d'absence des lauréats à la remise des prix, ceux-ci perdront le droit à toute récompense (prix en espèces et coupes).

LES PRIX EN ESPECES SERONT EXPEDIES, PAR COURRIER, AUX LAUREATS, A L'ADRESSE FIGURANT SUR LE BULLETIN D ENGAGEMENT.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I

- ◆ ITINERAIRE HORAIRE

ANNEXE II

- ◆ TA BLEAU DE SIGNALISATION DES CONTROLES
Conforme au Règlement Standard F.F.S.A.

ANNEXE III

- ◆ EQUIPEMENTS DE SECURITE
Conforme au Règlement Standard F.F.S.A.

ANNEXE IV

- ◆ TERMINOLOGIE
Conforme au Règlement Standard F.F.S.A.

ANNEXE V

- ◆ CHARGE DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS
Conforme au Règlement Standard F.F.S.A.